

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

– Séance du 14 avril 2025 –

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

	<u>Présents :</u>
Date de convocation : 8 avril 2025	Délégués titulaires : Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., BAYSSE N., FABRE D., CAMPAGNARO M.C., BARRAU F., DELPERIE L., GOMEZ G., GUIBELIN A., CHAZOTTES F., ROBERT C., DEYMIE C., FRAYSSINET E., SOLIER H., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., MIOT B., ALMAYRAC J.J., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., PASTUREL N., ANDREOLLO B., TREMOLIERES A., BENEDET J.P. et CRAYSSAC C..
Date d'affichage : 8 avril 2025	Délégué suppléant : -
Nombre de délégués en exercice : 34	<u>Absents ayant donné pouvoir :</u> M. NEGRE D. (pouvoir à M. GAVALDA G.), M. TARROUX H. (pouvoir à M. MIOT B.), Mme VERGNES N. (pouvoir à Mme VIGROUX M.) et M. IMBERT J. (pouvoir à Mme ROBERT C.).
	<u>Absentes :</u> Mmes THOMAS G. et LAVAL-BARBANCE G..
	<u>Secrétaire de séance :</u> M. LAGALY Jean-Philippe.

DEL 2025/20 : Adoption du programme voirie 2025 et demande d'une subvention départementale pour la réalisation dudit programme (travaux d'investissement).

Monsieur le Président présente au Conseil communautaire le programme relatif aux travaux de voirie établi pour l'année 2025.

Il demande à l'assemblée d'approuver ledit programme et propose de solliciter une subvention du Département au titre du Fonds de Développement Territorial pour financer les travaux d'investissement estimés à 141 813,54 € HT (170 176,24 € TTC).

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- approuve le programme de voirie 2025 ;
- décide de solliciter la subvention du Conseil Départemental du Tarn la plus élevée possible, au titre du Fonds de Développement Territorial, pour la réalisation des travaux de voirie ;
- autorise le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'obtention de ladite subvention.

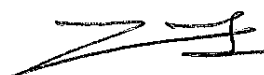
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président,

Guy GAVALDA.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025
Reçu en préfecture le 22/04/2025
Publié le 25/04/2025
ID : 081-248100497-20250414-2025DEL20-DE

Le Secrétaire de séance,



Jean-Philippe LAGALY.